

**Cabinet Jean Marie ANDRE**

Expert-comptable D.P.L.E.

Commissaire aux comptes

Expert judiciaire inscrit près la Cour d'Appel  
de Besançon

**9 Rue de Faltans**

**25220 ROCHE LEZ BEAUPRE**

Tél. : 03 81 60 52 72

Port : 06 07 65 54 49

E-Mail : [andrejm@wanadoo.fr](mailto:andrejm@wanadoo.fr)

**FAMILLES RURALES**

**Fédération Départementale du Doubs**

**Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901**

**Siège social :**

**12, Rue de la Famille**

**25000 BESANCON**

**\*\*\*\*\***

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS  
DE L'EXERCICE 2020**

***RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES***  
***SUR LES COMPTES ANNUELS***  
***Exercice clos le 31 décembre 2020***

Aux Sociétaires,

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « *FAMILLES RURALES Fédération Départementale du Doubs* », tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels, sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

### **II – Fondement de l'opinion**

#### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III – Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises (et associations) et sur les modalités de mises en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion, exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'établissement des comptes de votre association. Nous avons vérifié le caractère approprié de ces méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

### **IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux sociétaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux Sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

## **VI – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

A Roche-Lez-Beaupré, le 16 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes,



Jean-Marie ANDRE  
Expert-Comptable D.P.L.E.  
Commissaire aux Comptes inscrit

**BILAN**  
DATE D'ARRETE : 31/12/2020

BILAN ACTIF	Brut 2020	Cumul Amortissement et provisions	Net 2020	Net 2019
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>1 286 503 €</b>	<b>932 139 €</b>	<b>354 364 €</b>	<b>343 288 €</b>
- Terrains et constructions				
- Matériel et équipement	863 297 €	675 939 €	187 358 €	193 093 €
- Autres immobilisations				
- Participation avec droit de reprise	306 200 €	256 200 €	50 000 €	50 000 €
- Prêts	112 334 €		112 334 €	93 009 €
- Cautions	4 672 €		4 672 €	7 186 €
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 133 273 €</b>	<b>53 841 €</b>	<b>4 079 431 €</b>	<b>3 070 202 €</b>
- Clients, produits à recevoir et créances diverses	1 004 983 €	53 841 €	951 142 €	1 659 747 €
- Titres de placement et compte épargne	2 124 413 €		2 124 413 €	1 322 945 €
- Disponibilités compte courant	993 863 €		993 863 €	82 793 €
- Charges constatées d'avance	10 013 €		10 013 €	4 717 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 419 776 €</b>	<b>985 980 €</b>	<b>4 433 796 €</b>	<b>3 413 490 €</b>

BILAN PASSIF	Net 2020	Net 2019
<b>FONDS PROPRES ASSOCIATION</b>	<b>2 358 592 €</b>	<b>1 918 717 €</b>
- Fonds propres sans droit de reprise	253 341 €	253 341 €
- Fonds affectés au développement de la vie associative	230 698 €	230 698 €
- Fonds affectés service petite enfance	66 035 €	66 035 €
- Fonds affecté développement des services	84 710 €	84 710 €
- Fonds affectés aux nouveaux locaux	60 000 €	60 000 €
- Fonds affectés au nouv. Système d'information	158 950 €	128 950 €
- Fonds affectés perenisation des emplois	93 534 €	93 534 €
- Fonds affectés Réseau FR Suite COVID	70 877 €	
- Report à nouveau	525 389 €	543 442 €
- Résultats sous contrôle des partenaires	359 104 €	265 312 €
- Résultat de l'exercice	441 113 €	176 617 €
<i>Situation nette</i>	<b>2 343 751 €</b>	<b>1 902 638 €</b>
- Subventions d'investissement	14 841 €	16 078 €
<b>PROVISIONS</b>	<b>32 371 €</b>	<b>36 346 €</b>
- Risque		
- Départ en retraite	32 371 €	36 346 €
<b>DETTES</b>	<b>2 042 833 €</b>	<b>1 458 428 €</b>
- Emprunts et dettes assimilées	14 286 €	24 684 €
- Autres dettes	35 888 €	188 562 €
- Fournisseurs et comptes rattachés	1 044 326 €	511 182 €
- Dettes sociales et fiscales	946 379 €	712 597 €
- Produits constatés d'avance	1 954 €	21 402 €
<b>TOTAL</b>	<b>4 433 796 €</b>	<b>3 413 490 €</b>

**Compte de résultat Global avec année N-1**

du 01/01/2020 au 31/12/2020

N° des comptes	CHARGES	Réalisé 2020	Réalisé 2019	N° des comptes	PRODUITS	Réalisé 2020	Réalisé 2019
<b>00</b>	<b>ACHATS</b>	<b>310 371,53 €</b>	<b>352 393,60 €</b>	<b>70</b>	<b>PRESTATION DE SERVICE</b>	<b>3 346 917,01 €</b>	<b>4 523 534,24 €</b>
	Alimentation Boisson	56 319,92 €	73 718,93 €		Participation des familles	1 905 767,23 €	2 595 932,08 €
	Fournitures d'activités	50 324,05 €	65 786,49 €		CAF PSO	397 437,92 €	397 281,55 €
	Combustibles Carburant Eau Électrique	54 904,91 €	65 484,89 €		CAF PSU	960 828,83 €	1 398 139,28 €
	Fournitures d'entretien	77 788,99 €	72 801,55 €		MSA PSU PSO	25 283,49 €	45 468,35 €
	Fournitures diverses	71 033,70 €	73 601,94 €		Participations diverses	56 589,54 €	84 712,98 €
<b>01</b>	<b>SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>1 035 153,31 €</b>	<b>1 245 322,58 €</b>				
	Sous traitance repas	557 697,08 €	758 833,22 €				
	Loyers et charges locatives locaux	404 665,75 €	395 581,83 €				
	Locations	5 238,82 €	17 971,90 €				
	Entretien et réparation	45 931,78 €	50 653,90 €	<b>74</b>	<b>SUBVENTION D'EXPLOITATION</b>	<b>3 305 959,77 €</b>	<b>3 063 098,13 €</b>
	Prime d'assurance	18 405,71 €	18 977,87 €		Subventions Communales	2 420 915,13 €	2 271 808,17 €
	Documentation générale	2 214,17 €	2 663,36 €		Subventions Etat		
	Frais de colloques, séminaires		440,50 €		Subventions Conseil régional		1 000,00 €
					Subventions Conseil départemental	107 845,40 €	107 233,40 €
					Subventions nationales	5 477,55 €	1 001,50 €
					Subventions CAF	346 889,71 €	27 855,65 €
<b>02</b>	<b>AUTRES SERVICES EXTERIEURS</b>	<b>931 032,14 €</b>	<b>1 137 279,59 €</b>		Subventions intercommunales	811 424,39 €	531 565,94 €
	Programme pédagogique	26 792,64 €	74 463,10 €		Subventions diverses	112 407,58 €	122 583,47 €
	Transport collectif	8 555,52 €	18 583,21 €				
	Hébergement	757,00 €	8 589,00 €				
	MAD de personnel	776 359,25 €	842 714,77 €				
	Frais de déplacement	21 022,08 €	44 968,94 €				
	Honoraires	28 493,88 €	46 123,89 €				
	Frais de structure	67 586,97 €	102 922,00 €				
	Cotisations diverses	1 354,60 €	1 914,68 €				
<b>03</b>	<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>173 411,70 €</b>	<b>228 270,86 €</b>				
	Taxe sur salaire	161 058,82 €	214 895,00 €				
	Taxes diverses	12 352,88 €	13 374,86 €				
<b>04</b>	<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>4 378 906,41 €</b>	<b>4 732 749,70 €</b>	<b>75</b>	<b>AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE</b>	<b>74 778,47 €</b>	<b>69 930,40 €</b>
	Remunération du personnel	4 287 302,11 €	4 585 834,71 €		Fr cotisations différents échelons	73 023,50 €	68 240,20 €
	Formation du personnel	70 551,06 €	125 267,16 €		Produits divers de gest courante	93,67 €	14,51 €
	Medecine du travail	20 653,24 €	20 647,83 €		LIDAF Fds social	1 661,30 €	1 675,59 €
				<b>76</b>	<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>1 469,82 €</b>	<b>1 872,26 €</b>
					Produits financiers	1 469,82 €	1 872,26 €
<b>05</b>	<b>AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE</b>	<b>95 540,96 €</b>	<b>46 713,52 €</b>	<b>77</b>	<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>147 313,68 €</b>	<b>72 923,69 €</b>
	Fr cotisations différents échelons	48 465,19 €	30 521,35 €		Produits exceptionnels	65,95 €	2 269,14 €
	Pertes sur créances irrécouvrables	3 760,52 €	2 310,56 €		Produits sur exercices antérieurs	138 468,37 €	49 353,06 €
	Cotisations LIDAF	7,00 €			Produits des cessions d'actifs		15 330,00 €
	Charges diverses de gest, courante	13,08 €	232,34 €		Quote part de sub équipement	8 779,36 €	5 971,49 €
	Subventions accordées	43 795,06 €	13 649,16 €				
<b>06</b>	<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>280,04 €</b>	<b>486,01 €</b>	<b>78</b>	<b>REPRISE D'AMORTISSEMENTS</b>	<b>30 818,73 €</b>	<b>31 104,10 €</b>
	Intérêts des emprunts	270,47 €	486,01 €		Reprises sur provisions	30 818,73 €	31 104,10 €
	Agios	9,57 €					
<b>07</b>	<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>24 835,46 €</b>	<b>38 198,30 €</b>				
	Charges exceptionnelles	1 477,41 €	1 747,19 €				
	Charges sur exercices antérieurs	23 358,05 €	36 316,49 €	<b>79</b>	<b>TRANSFERTS DE CHARGES</b>	<b>608 282,27 €</b>	<b>301 081,07 €</b>
	VNC des éléments actifs cédés		134,62 €		Transfert de charges	228 810,08 €	235 913,59 €
<b>08</b>	<b>DOTATIONS</b>	<b>125 049,17 €</b>	<b>105 215,62 €</b>		Transfert de charges financières		
	Dotation aux amortissements	89 394,07 €	74 504,28 €		Transfert de charges exceptionnelles		
	Provisions départ en retraite	8 238,94 €	13 658,94 €		Autres transferts de charges d'exploitation	379 472,19 €	65 167,48 €
	Provisions risques et charges	27 418,16 €	17 052,40 €				
<b>09</b>	<b>IMPOTS SUR LES BENEFICES</b>	<b>246,00 €</b>	<b>297,00 €</b>				
	Impôts sur les intérêts	246,00 €	297,00 €				
	<b>TOTAL</b>	<b>7 074 426,71 €</b>	<b>7 886 926,88 €</b>		<b>TOTAL</b>	<b>7 515 539,75 €</b>	<b>8 063 543,89 €</b>

 Soit un résultat de : **441 113,04 €**

Ce compte de résultat est en attente de validation par le CA et l'AG de FR FD25

 Fait à : Besançon  
 Le : 15/04/2021

 Nom et Qualité du Signataire :  
**POUCHOULOU Anne**  
 Présidente

 FAMILLES RURALES  
 Fédération Départementale du Doubs  
 12 rue de la Famille  
 25000 BESANCON  
 Tél. 03 83 44 70 54  
 E-mail : doubs@famillesrurales.org

Exercice clos le 31/12/2020

Durée : 12 mois

Résultat 441 113 €  
Total du bilan 4 433 796 €

Les notes indiquées ci-après, font parties intégrantes des comptes annuels.

**1. PRESENTATION DE LA FEDERATION ET DES CARACTERES PRINCIPAUX DE L'EXERCICE**

Familles Rurales Abondance est une association 1901.

L'activité de Familles Rurales Fédération du Doubs se décline en 3 grandes missions :

- Une représentation des familles et des territoires au niveau départemental
- l'animation du réseau des associations Familles Rurales du Doubs, l'aide aux associations pour développer des actions
- La gestion des services qui répondent aux besoins des familles en partenariat avec les collectivités locales et organismes de protection sociale.

Un état d'urgence avait été instauré sur l'ensemble du territoire national le 24 mars 2020 pour faire face à l'épidémie de Covid-19.

La fédération a été impactée par la crise sanitaire qui a touché la France et contraint une fermeture de certains établissements non indispensables. Plusieurs accueils de loisirs, SMA et Microcrèches sont restées ouvertes pendant cette période pour accueillir les enfants de personnel soignants

Rappel sur l'affectation du résultat 2019 :

Le résultat dégagé à la clôture de l'année 2019 a été affecté conformément à la décision de l'assemblée générale de la façon suivante :

-Report à nouveau	
-Résultats sous contrôle des financeurs	75 739,99 €
-Fonds propres dédiés au soutien du réseau FR dans le Doubs suite au COVID	70 877,02 €
- Fonds propres dédiés au développement du Système d'Information	30 000,00 €
<b>Total Résultat 2019</b>	<b>176 617,01 €</b>

**2. PRINCIPALES METHODES COMPTABLES**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

D'une manière générale, le matériel est amorti sur 3 ans, hormis le gros mobilier qui est amorti sur 5 ans et les véhicules sur 7 ans.

La méthode de provision de l'indemnité de départ en retraite a été modifiée afin de permettre un lissage de la provision sur les années restantes à travailler.

La provision est calculée pour les salariés susceptibles de partir en retraite dans 10 ans et est divisée en proportion égale entre les années restantes à travailler avant le départ à la retraite

**3. LES BENEVOLES ET LE PARTENARIAT AVEC LES COLLECTIVITES AVEC MISE A DISPOSITION DE LOCAUX MATERIELS ET INFRASTRUCTURELS**

Les bénévoles de Familles Rurales Fédération du Doubs participent activement dans les actions proposées.

Ils animent le réseau des associations à travers des commissions de pilotages, de réflexions et de commission de territoires.

Ils permettent également aux adhérents de bénéficier d'un service Consommateurs qui les accompagne dans les démarches administratives en cas de litiges.

Ils réalisent des ateliers de réflexion autour de la qualité de l'alimentation ou encore de projets permettant une collaboration autour des Tiers lieux.

Certaines collectivités mettent à disposition des locaux sans compensation financière pour permettre le fonctionnement des accueils de loisirs et services petite enfance.

C'est le cas de la commune de Baume les Dames qui alloue gracieusement les locaux pour l'accueil de loisirs d'été

La commune de Naisey Les Granges prête également ses locaux pour le pensionnaire, tout comme la commune d'Autechaux pour la micro crèche.

**4. COMPTES DE RESULTAT ET DE PROVISIONS**

IMMOBILISATIONS				
Nature	Solde au 01/01/20	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
<b>Immobilisations corporelles et incorporelles</b>				
Logiciels	89 992 €	49 776 €		139 768 €
Installation et agencement	52 589 €	- €	145 €	52 444 €
Matériels structures	268 021 €	6 736 €	8 900 €	275 857 €
Mobilier et matériel informatique	277 965 €	27 147 €	7 331 €	307 781 €
Matériel de transport	127 446 €			127 446 €
	<b>796 013 €</b>	<b>83 659 €</b>	<b>16 376 €</b>	<b>863 297 €</b>

AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELS ET INCORPORELS				
Nature	Solde au 01/01/20	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/20
Logiciels	19 315 €	32 523 €	0 €	51 838 €
Installation et agencement	28 454 €	8 245 €	145 €	36 554 €
Matériels structures	235 060 €	9 993 €	8 900 €	236 153 €
Mobilier et matériel informatique	241 097 €	23 723 €	7 331 €	257 490 €
Matériel de transport	78 996 €	14 910 €	0 €	93 906 €
	<b>602 921 €</b>	<b>89 394 €</b>	<b>16 376 €</b>	<b>675 939 €</b>

**Etat des créances**

CREANCES	Montant brut	A moins d'un an	A plus d'un an	A plus de cinq ans
Prêts	112 334 €	9 000 €	15 000 €	88 334 €
dont Prêt Action logement	88 334 €			88 334 €
dont Prêt FR FD70	4 000 €	4 000 €	0 €	
dont Prêt FR Agr	20 000 €	5 000 €	15 000 €	
Cautions	4 672 €			4 672 €
<b>Sous Total</b>	<b>117 006 €</b>	<b>9 000 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>93 006 €</b>
Usagers	229 610 €	229 610 €	- €	- €
Fédérations et associations locales	154 710 €	154 710 €	- €	- €
Etat et collectivités publiques	123 507 €	123 507 €	- €	- €
Autres créances	497 157 €	497 157 €	- €	- €
<b>Sous Total</b>	<b>1 004 983 €</b>	<b>1 004 983 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
Charges constatées d'avance	10 013 €	10 013 €	- €	- €
<b>Total créances</b>	<b>1 132 003 €</b>	<b>1 023 996 €</b>	<b>15 000 €</b>	<b>93 006 €</b>

Charges constatées d'avance 10 013 €

Abonnement téléphone et journaux 2021	765 €
SACEM SRE 2021	202 €
Maintenance info et licences info 2021	3 313 €
Location machine à affranchir	259 €
Factures fin 2020 pour utilisation en 2021	5 475 €

**Provisions dépréciations**

Nature	Solde au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
Provision des comptes clients	10 825 €	5 440 €	5 152 €	11 114 €
Provision des partenaires	20 599 €	21 978 €	13 485 €	29 123 €
Provision autres créances	13 605 €			13 605 €
Provision prêts	- €			- €
Provision participation avec droit de reprise	256 200 €			256 200 €
	<b>301 230 €</b>	<b>27 418 €</b>	<b>18 607 €</b>	<b>310 041 €</b>

**Provisions pour risques et retraite**

Nature	Solde au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
Provision retraites	36 346 €	8 237 €	12 212 €	32 371 €
	<b>36 346 €</b>	<b>8 237 €</b>	<b>12 212 €</b>	<b>32 371 €</b>

1 COMPLÉMENT D'INFORMATION SUR LES COMPTES DE BILAN RABEI

SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS				
Nature	Solde au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
Subventions CAF	28 219 €	7 542 €	3 368 €	32 393 €
Subventions et mécénat Crédit Agricole	7 000 €			7 000 €
	<b>35 219 €</b>	<b>7 542 €</b>	<b>3 368 €</b>	<b>39 393 €</b>

REPRISE DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENTS				
Nature	Solde au 01/01/2020	Augmentation	Diminution	Solde au 31/12/2020
Subventions CAF	17 226 €	7 761 €	3 368 €	21 619 €
Subventions Crédit Agricole	1 915 €	1 018 €		2 934 €
	<b>19 141 €</b>	<b>8 779 €</b>	<b>3 368 €</b>	<b>24 552 €</b>

ETAT DES DETTES				
DETTES	Montant brut	À moins d'un an	Entre 2 et 5 ans	À plus de cinq ans
<b>Dettes financières</b>				
Etablissement de crédit	14 286 €	14 286 €		
<b>Sous total</b>	<b>14 286 €</b>	<b>14 286 €</b>	- €	- €
<b>Autres Dettes</b>				
Fournisseurs divers	228 376 €	228 376 €	- €	- €
Fournisseurs communes	460 484 €	460 484 €		
Fournisseurs associations et fédération	355 465 €	355 465 €		
Dettes diverses	165 €	165 €	- €	- €
Dettes Usagers	6 764 €	6 764 €	- €	- €
Dettes Personnel	343 988 €	343 988 €	- €	- €
Dettes Associations et fédérations	507 €	507 €	- €	- €
Sécurité sociale et aut.org. sociaux	395 240 €	395 240 €	- €	- €
Etat et autres collectivités publiques	235 604 €	235 604 €	- €	- €
<b>Sous total</b>	<b>2 026 593 €</b>	<b>2 026 593 €</b>	- €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>2 040 879 €</b>	<b>2 040 879 €</b>	- €	- €
Produits constatés d'avance	1 954 €	1 954 €		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 042 833 €</b>	<b>2 042 833 €</b>	- €	- €

<b>Produits constatés d'avance</b>	<b>1 954 €</b>
Ventes liées au projet jeunes 2021 AL Grandfontaine	1 954 €

<b>Factures non parvenues</b>	<b>346 147 €</b>
Factures et titres exécutoires MAD locaux, personnel et charges locatives pour sites	246 478 €
Factures réseau Familles Rurales	47 823 €
Factures fournisseurs non parvenues	51 847 €

Répartition des produits liés à l'adhésion Familles Rurales facturés 16,50 € aux associations

	Nb adh	Tarif Unit	Montant
Cot Fédération Nationale	3905	8,60 €	33 583,00 €
Cot Fédération départementale	3905	6,50 €	25 382,50 €
Cot Fédération régionale	3905	1,70 €	6 638,50 €
Fonds développement national	3905	1,90 €	7 419,50 €
		18,70 €	

CHARGES EXCEPTIONNELLES

Elles se décomposent comme suit :

<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>1 477 €</b>
Divers	142 €
Cesu égarés	45 €
Régularisation sur activité partielle	291 €
Subvention SMA Grandfontaine MC Mf supérieur à l'estimation 31/12/19	1 000 €

<b>Charges sur exercices antérieurs</b>	<b>23 358 €</b>
Subvention CAF non utilisée AL Fourgs	2 590 €
Factures et notes de frais 2019 non estimée à la clôture précédente	18 975 €
Régularisation Aide CAE	1 739 €
Ecart versement PSO PSU MSA	55 €

PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils se décomposent comme suit :

<b>Produits exceptionnels</b>	<b>66 €</b>
Subvention exceptionnelle Sport pour Tous COVID	52 €
Divers	14 €

<b>Produits sur exercices antérieurs</b>	<b>138 468 €</b>
Uniformation Prise en charge des formations 2019	84 506 €
Factures partenaires financiers attendues antérieurs à 2016 non facturées sur l'exercice	16 747 €
CAF Sub pour Plan mercredis	10 859 €

**ANNEXE 2020**

CAF Subventions missions renforcées antérieures à 2020 non utilisées sur l'année	21 000 €
CAE Aide à l'emploi 2019	3 955 €
Divers	1 401 €
<b>Quote part subvention investissement viré au résultat</b>	<b>6 779 €</b>

II EFFECTIF III

Effectif Moyen (en équivalent temps plein)	Personnel salarié	Personnel mis à disposition GEFC
Employés et cadres confondus	171,55	8,81
<b>TOTAL</b>	<b>171,55</b>	<b>8,81</b>

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Année et organisme prêteur	Montant emprunté	Durée	Interets	Montant annualité
2016 Emprunt Crédit Agricole	103 105,68 €	5	1,35%	21 336,48 €

III ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE EN COURS

Une provision pour départ en retraite est constituée au titre des salariés susceptibles de partir au cours des dix prochaines années.

IV SITUATION GÉNÉRALE

A l'heure où nous arrêtons les comptes annuels 2020, nous sommes toujours plongés dans une crise sanitaire inédite qui a des répercussions importantes sur l'économie française et vraisemblablement sur l'activité de notre fédération départementale. Le soutien de l'Etat à travers la prise en charge en partie du chômage partiel, les aides exceptionnelles de la CAF et les subventions des collectivités nous permettront de maintenir une trésorerie suffisante. Nous nous préparons le cas échéant à solliciter un Prêt Garanti par l'Etat si la situation le nécessite au cours du second semestre 2021.